

Pour un vocabulaire uniforme en assurance

G. P.

Volume 44, numéro 3, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103905ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103905ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

P., G. (1976). Pour un vocabulaire uniforme en assurance. *Assurances*, 44(3), 143–147. <https://doi.org/10.7202/1103905ar>

ASSURANCES

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prix au Canada :
L'abonnement : \$5.00
Le numéro : - \$1.50

Membres du comité :
Gérard Parizeau, Robert Parizeau,
Gérald Laberge, Jacques Caya
Mme Aurette P. Gervais

Administration :
410, rue Saint-Nicolas
Montréal

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement N° 1638

44^e année

Montréal, Octobre 1976

N° 3

143

Pour un vocabulaire uniforme en assurance

par

G. P.

La Régie de la langue française vient de faire paraître une étude fort intéressante sur le vocabulaire de l'assurance sur la vie¹. L'événement a une telle importance que nous reproduisons ici l'introduction signée par M. Marcel Théorêt, directeur des relations publiques de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie et l'avant-propos de M. Louis-Paul Béguin, responsable de la terminologie des assurances à la Régie. Avec l'autorisation de cette dernière, nous faisons suivre ces deux textes de la définition des mots *industrial life*, que l'on connaît dans les pays francophones sous le nom d'*assurance populaire*. Ainsi, on comprendra mieux la méthode suivie par l'équipe chargée du travail.

¹ Terminologie des Assurances: Vocabulaire technique anglais-français des Assurances sur la vie. Volume I. Chez l'Éditeur officiel du Québec, à Montréal ou à Québec.

Introduction

Le premier volume du *Vocabulaire technique anglais-français des assurances sur la vie* représente d'une façon tangible le fruit de la collaboration établie en 1972, à l'instigation de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, entre cette dernière, la Régie de la langue française et des représentants de la Société des actuaires, de l'Association canadienne des assureurs-vie, de l'Association provinciale des assureurs-vie du Québec et du Bureau du surintendant des assurances du Québec.

144

Les travaux auxquels cette collaboration a donné lieu ont permis de préparer une terminologie d'assurance-vie normalisée et ainsi, de mettre entre les mains des compagnies canadiennes d'assurance-vie un fichier technique regroupant toutes les réalités complexes de l'assurance sur la vie. L'équivalent anglais paraissant en regard de chaque terme français, et les définitions étant données dans les deux langues, les traducteurs et les rédacteurs peuvent facilement se rendre compte si l'expression qu'ils recherchent rend bien la même idée dans une langue comme dans l'autre.

Nous sommes certains que ce premier volume aura beaucoup de succès et rendra un immense service à tous ceux qui utilisent quotidiennement le vocabulaire des assurances sur la vie. La normalisation des nombreux termes techniques permettra effectivement une meilleure compréhension des textes et des contrats.

Nous formulons l'espoir que cette collaboration puisse se poursuivre et que le comité mixte ait la possibilité de se réunir périodiquement pour aborder les milliers de termes qui restent à normaliser.

Avant-propos

Le premier volume du *Vocabulaire technique anglais-français des assurances sur la vie* comprend un ensemble de fiches portant sur des termes de divers domaines d'emploi, et un organigramme détaillé.

Le procédé utilisé pour la confection des fiches s'inspire de la stylistique comparée. Il y a d'abord découpage de la langue technique en unités de signification, et cela dans les deux langues. On sait que l'opération de traduction révèle des divergences dans

le mode d'expression des réalités entre la langue de départ et la langue d'arrivée. Cet écart plus ou moins marqué entre les valeurs et structures linguistiques fait que l'équivalent en langue d'arrivée (français) ne semble pas, a priori, éclairer la même facette de l'idée donnée en langue de départ (anglais), ce qui peut faire douter du bien-fondé de la traduction. Il est donc nécessaire de justifier l'équivalence en plaçant les deux entrées en situation par le biais de définitions et de justifications. On peut s'assurer ainsi qu'elles ont toutes deux le même sens lorsqu'elles sont dans leur contexte respectif. Par exemple: « conditional binding receipt » se rend par « note de couverture ». On dit qu'il y a modulation: la réalité est exprimée différemment dans les deux langues. On insiste en français sur la garantie, alors que l'anglais tient compte du reçu.

145

Pour éviter les calques et les anglicismes de construction, il est parfois nécessaire de recourir à un autre procédé de traduction: l'adaptation, qui donne en langue d'arrivée un équivalent en fonction de l'usage traditionnel. Ainsi, « health insurance » se dit en français « assurance maladie »; « body corporate » se rend par « personne morale ». Les définitions et les justifications bien documentées ne laissent aucun doute dans l'esprit de l'utilisateur qui peut, de ce fait, voir l'efficacité de la traduction oblique.

On trouvera en fin de volume un index des termes français (fiches et organigramme), ainsi qu'un index anglais des termes de l'organigramme. Un index complet des formes anglaises sera composé lorsque les travaux de normalisation seront terminés.



Exemple de la méthode de travail

Entrée lexicale	Industrial Life Insurance
Domaine d'emploi	02
Définition	Life insurance issued on an individual insurance basis, i.e. providing a small amount of insurance and with premiums payable weekly or monthly (LEVY).
Équivalent	Assurance populaire

Définition	Assurance en cas de décès caractérisée par des primes très fractionnées, l'absence d'examen médical (...) et surtout la limitation des capitaux assurés (BART).
Justification	La branche populaire a été conçue pour mettre à la portée d'une clientèle plus modeste, généralement recherchée parmi les petits salariés, les avantages de l'assurance-vie (AVIE, Q ⁴). En assurance populaire où le recrutement est particulièrement difficile, les candidats de situation modeste ont besoin de commencer à travailler et à gagner le plus rapidement possible (AVPO p. 138).
Observation	C'est l'encaissement de la prime à un rythme le plus proche possible de celui du salaire qui « popularise » l'assurance sur la Vie et en permet l'accès aux travailleurs (AVPO p. 21).
Renvois	Voir aussi <i>branche d'assurance</i> , fiche n° 23 LINE OF INSURANCE et <i>assurance grande branche</i> , fiche n° 25 ORDINARY LIFE INSURANCE (1).

Fiche Vie n° 26



Depuis de nombreuses années, nous suggérons au gouvernement de la province de Québec de donner un caractère officiel aux termes employés en assurance, tant en anglais qu'en français. La publication de ce nouveau vocabulaire technique nous donne l'occasion d'en parler à nouveau. Tant qu'on ne reconnaîtra pas une terminologie particulière, bien définie, chacun emploiera les termes qu'il a vus ailleurs ou qu'il a choisis au fur et à mesure des besoins; ce qui force tout le monde à se débrouiller tant bien que mal dans un monde technique et avec une langue où, trop souvent, règnent l'impréci-

sion et l'anglicisme qu'en France, un jour, on a qualifié de « français ».

Avec le dictionnaire dont on nous présente le premier volume aujourd'hui, nous saisissons l'occasion de revenir sur le sujet. Le jour où le surintendant des assurances dira, avec l'assentiment de l'État: « Voilà les termes que nous allons employer à l'avenir et que nous vous suggérons d'utiliser », nous pensons en toute sincérité qu'on aura fait un pas en avant au double point de vue de la technique et de la langue au Canada français.

147

Pour l'instant, nous remercions la Régie d'avoir mis à notre disposition cet instrument de travail qui s'ajoute aux travaux de l'Office de la langue française, dont le *Vocabulaire correctif des assurances* est un autre exemple.